



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
Lundi 16 Décembre 2024 A 18 H à la salle des Fêtes d'Abriès

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte-rendu de séance du 17 octobre 2024.
3. Délibérations relatives à l'organisation, à la distribution et aux remboursements des frais de secours sur pistes pour la saison d'hiver 2024-2025.
4. Délibération relative à l'organisation du PIDA (pistes et routes) pour la saison d'hiver 2024-2025.
5. Approbation du rapport de la CLECT (transport navettes de l'Escarton).
6. Convention avec ENEDIS (alimentation du lotissement Hannibal)
7. Convention avec XP fibre (alimentation du lotissement Hannibal)
8. Convention avec le service « archives » du centre de gestion des Hautes-Alpes.
9. Délibération portant création de deux postes de secrétaires de Mairie.
10. Délibération complémentaire à la délibération du 17 octobre 2024 relative à l'acquisition par la Commune de diverses parcelles à la SAFER.
11. Délibération relative à la redevance consommation d'eau potable et à la redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025.
12. Délibération relative à la vente de la parcelle communale cadastrée AC 169.
13. Délibération relative à la vente du Chalet Chevreul.
14. Délibération relative à la vente du bâtiment Albatros.
15. Questions diverses :
 - 15.1. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).
 - 15.2. Information sur diverses interventions de Géomètres.

A Abriès-Ristolas, le 09/12/2024, pour affichage,
Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT